



# La plaine des sports, le nouveau terrain de jeux des Osnysois

Grand projet abouti en juin 2024, la Plaine des sports propose 36 900 m<sup>2</sup> d'équipements de sports, de détente et de loisirs pour petits et grands. Située chaussée Jules César (à la place du complexe Gaston Michel), elle offre un maximum d'activités pour répondre aux besoins et envies de tous.

## City stade de la plaine des sports



L'ambition de la municipalité : que sur un seul et même site, tout-petits, enfants, ados, adultes ou encore seniors puissent se défouler, se détendre, brûler des calories, s'amuser, faire le plein d'activités... Il s'agissait de créer un vrai lieu de vie et de rassemblement autour du sport et des loisirs, ludique et familial, proposant des équipements variés accessibles en libre-service, pour donner la possibilité à chacune et à chacun de pratiquer une activité physique. C'est l'occasion également de rééquilibrer les deux versants de la ville dans l'offre d'installations sportives.

Ce projet d'envergure a été repensé totalement dans la continuité de l'aménagement qualitatif de la chaussée Jules César piloté récemment par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

Concrètement, la future Plaine des sports comprend :

- des aires de jeux pour les enfants de 2 à 12 ans, avec des modules de jeux inclusifs ;
- un street workout (ensemble d'appareils de fitness et de musculation en plein air pour le travail de toutes les parties du corps) ;
- un terrain de basket 3X3 (discipline urbaine tendance !) ;
- un plateau multisports permettant de pratiquer du handball, du football ou encore du volley-ball ; un pumptrack (pour les non-initiés, c'est un parcours de 130 m constitué de bosses et virages pour les vélos, rollers et trottinettes)
- une table de teqball, un jeu ludique mélange de tennis de table et de football.

## Un coup de pédale pour le développement du BMX

Le projet visait également à améliorer les conditions de pratique des clubs existants sur le secteur, en commençant par le BMX.

Ces travaux vont être un tremplin pour développer l'Osny BMX Club, avec un équipement à la hauteur de ses ambitions, à savoir : augmenter le nombre des adhérents car il y a un vrai engouement pour la discipline ; développer les initiations auprès des accueils de loisirs ; accueillir des compétitions nationales ou encore créer une section sports-études.

Concrètement sont prévus :

- le remplacement de la butte de départ actuelle par une butte à 5 mètres, homologuée pour les compétitions, avec la création sous celle-ci de locaux techniques et d'un stockage pour les vélos ;
- la construction d'un bâtiment de 115 m<sup>2</sup> comprenant un accueil, un bureau, des vestiaires femmes et hommes, ainsi qu'une salle de réunion qui pourra être mise à disposition d'autres associations ;
- la réfection de l'éclairage avec des lampes plus économies en énergie et plus performantes.

# Un projet d'aménagement global

Le site a été végétalisé et agrémenté de mobilier urbain. Il a aussi permis la création d'un nouveau pas de cibles à 70 mètres pour le club de tir à l'arc qui pourra accueillir des compétitions de tir olympique. Une réflexion est en cours quant au remplacement du bungalow pour les boulistes. Notons que les projecteurs des terrains de boules seront remplacés, éclairés uniquement lors des compétitions

L'objectif, en plus des équipements en libre accès permettant la pratique d'une activité physique par tous, c'est d'accompagner le développement des clubs locaux. Pour que les Osnysois s'approprient véritablement ce nouveau pôle sport-détente-loisirs, qu'ils apprennent à utiliser les équipements à leur disposition, des animations seront régulièrement organisées dès son ouverture.

Une pré-convention a d'ores et déjà été signée avec l'association Ex Aequo pour l'animation des équipements en accès libre et développer le volet sport-santé, l'un des axes de travail de la ville. D'autres associations pourront être sollicitées.

## Coût du projet

3 millions d'€ TTC subventionnés à hauteur de 65% par :

- l'Agence nationale du Sport,
- la Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux (DETR),
- la Région Île-de-France,
- le Département du Val d'Oise,
- la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

35% restent à financer par la commune d'Osny.

Liens utiles

[Voir La plaine des sports en photos !](#)